

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Permabond ET538B

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond ET538B

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Colle époxyde à deux composants.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Permabond ET538B

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
<b>Contient</b>	<p>POLYAMIDOAMINE, AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION , 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>POLYAMIDOAMINE</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 68082-29-1                      Numéro CE: 500-191-5 Exemption d'enregistrement REACH - POLYMER	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	
<b>AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 90640-66-7                      Numéro CE: 292-587-7                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487290-37-XXXX	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	

## Permabond ET538B

<b>TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL</b> <span style="float: right;"><b>1-5%</b></span>		
Numéro CAS: 90-72-2	Numéro CE: 202-013-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119560597-27-XXXX

<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319
---

<b>3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE</b> <span style="float: right;"><b>1-5%</b></span>		
Numéro CAS: 919-30-2	Numéro CE: 213-048-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480479-24-XXXX

<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317
--

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermateite légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Permabond ET538B

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Laver la zone avec de l'eau et du savon.
------------------------------	---

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
-----------------------------------	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.
--------------------------------	---

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Adhésif. Agent d'étanchéité.
---	------------------------------

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### POLYAMIDOAMINE (CAS: 68082-29-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.9 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.1 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.004 mg/l eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 3.84 mg/l Sédiments (eau douce); 434.02 mg/kg Sédiments (eau de mer); 43.4 mg/kg

## Permabond ET538B

### AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION (CAS: 90640-66-7)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.29 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 6940 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.74 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 36 µg/cm <sup>2</sup>
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.0068 mg/l
	eau de mer; 0.0068 mg/l
	Sédiments (eau douce); 3.43 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; 9.73 mg/l

### TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL (CAS: 90-72-2)

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.084 mg/l
	eau de mer; 0.008 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.2 mg/l

### 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE (CAS: 919-30-2)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 59 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 59 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.3 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.3 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.33 mg/l
	eau de mer; 0.033 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.26 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.026 mg/kg
	Sol; 0.04 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; 13 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

## Permabond ET538B

<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte colorée.
<b>Couleur</b>	Foncé. Gris.
<b>Odeur</b>	Ammoniacale.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	Indéterminé.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	1.4
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	≈60000 mPa s @ 23°C Thixotropic
<b>Propriétés explosives</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non pertinent.
----------------------------	----------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Permabond ET538B

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Résines époxydiques

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Aucunes dans les conditions normales.

### Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

### Ingestion

Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

### Contact cutané

Irritant pour la peau.

### Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### POLYAMIDOAMINE

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 2 000,1 mg/kg

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

## Permabond ET538B

**Toxicité aiguë cutanée** 2 000,1  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de données de test particulières disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 140,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 260,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

## Permabond ET538B

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Données de références croisées. Corrosif cutanée

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Données de références croisées. Irritation sévère.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Données de références croisées. Mutation génique: Positif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Données de références croisées. Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Données de références croisées. Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Données de références croisées. Toxicité pour le développement: - NOAEL: >750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 169,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## Permabond ET538B

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Méthode: OCDE 404, Lapin Corrosif cutanée

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Lapin Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 15 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: >150 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

## 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXYSILANE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 780,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 7,35

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## Permabond ET538B

<b>Données sur l'animal</b>	Lapin Corrosif.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lapin Effet irréversible.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Test de Ames: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Aberration chromosomique: Négatif.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	NOAEL 209 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Souris
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	- NOAEL 200 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Toxicité pour le développement: - NOAEL: 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

#### Informations écologiques sur les composants

##### POLYAMIDOAMINE

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 7.07 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)

## Permabond ET538B

<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 24 heures: 9.72 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 4.34 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 3 heures: 384 mg/l, Boues activées

### AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TETRAETHYLENEPENTAMINE FRACTION

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 420 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 24.1 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 6.8 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

### TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 175 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 718 mg/l, Palaemonetes vulgaris
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 84 mg/l, Scenedesmus subspicatus
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	NOEC, 28 jours: 2 mg/l, Boues activées

### 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	NOEC, 96 heures: >= 934 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 48 heures: 94 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	NOEC, 72 heures: 1.3 mg/l, Scenedesmus subspicatus
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 5.75 heures: 43 mg/l, Pseudomonas putida

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

## Informations écologiques sur les composants

### 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 67%: 28 jours

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

## Permabond ET538B

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE

**Potentiel de bioaccumulation**

FBC: 3.4, Cyprinus carpio (carpe commune)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## Permabond ET538B

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	02/11/2020
<b>Révision</b>	6
<b>Remplace la date</b>	07/02/2018

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.